



**Aux agents autorisés**  
**Membres du conseil d'administration**  
**M. Robert Allard, Ass. des emb. de pommes du Québec**

**30 octobre 2007**

**Prix minimum de la pomme (tardive) destinée à la consommation à l'état frais – récolte 2007**

Décision du comité de prix du 30 octobre 2007 des pommes destinées à la consommation à l'état frais, dont font partie les représentants de l'Association des emballeurs de pommes du Québec inc., la Fédération des producteurs de pommes du Québec et un représentant des acheteurs de pommes à l'état frais.

Date	Sunrise	Paulared	Lobo	McIntosh	Cortland	Empire	Spartan
À compter du début de l'écoulement	S : 10.00 \$ C : 12.00 \$	S : 10.00 \$ C : 12.00 \$					
À compter du début de l'écoulement			S : 10.00 \$ C : 12.00 \$	S : 10.00 \$ C : 12.00 \$	S : 10.00 \$ C : 12.00 \$	S : 10.00 \$ C : 12.00 \$	S : 10.00 \$ C : 12.00 \$
À compter du 28 sept 07		S : 8.00 \$ C : 10.00 \$	S : 8.00 \$ C : 10.00 \$				
Autres variétés tardives : entre autres : Gala – Honeycrisp ...							
À compter du début de l'écoulement	Prix flottant mais jamais inférieur au prix minimum de la variété McIntosh en sac et en cellule						
<b>Marché de l'exportation</b>							
À compter du 28 sept. 07	Rabais de 2 \$ pour les pommes en sac de variétés McIntosh et Cortland réfrigérées de grosseur 2 ½ " et plus – US Fancy						
Du 2 au 30 nov. 2007	Rabais de 2 \$ pour les pommes en cellule de variétés McIntosh et Cortland réfrigérées de grosseur 2 ½ " et plus – catégorie US						
<b>Du 5 au 12 nov 2007 incl.</b>	<b>Rabais supplémentaire de \$1 pour la pomme en sac pour les variétés McIntosh, Cortland, US grade et un rabais de 3\$ pour la pomme en sac de variété EMPIRE, US grade pour un marché ciblé afin de répondre à une opportunité d'affaires.</b>						

C : cellule S : sac

## Pommes exportation – Rabais supplémentaire

Pour la pomme destinée à l'exportation, il a été convenu de conserver le statu quo sur le rabais de 2 \$ alloué sur le prix minimum des pommes réfrigérées McIntosh et Cortland en cellule – catégorie US de grosseur 2 ½ po et plus pour exportation du 2 novembre **jusqu'à la fin de la pomme réfrigérée.**

De conserver également le rabais de 2 \$ alloué sur le prix minimum des pommes réfrigérées McIntosh et Cortland EN SAC de grosseur 2 ½ po et plus pour exportation à compter du 28 septembre 2007 **jusqu'à la fin de la pomme réfrigérée.** Le 30 octobre 2007, le comité de prix a décidé d'ajouter un rabais supplémentaire tel que décrit ci-haut **pour la période du 5 au 12 novembre inclusivement.**

À noter : Les pommes vendues à l'exportation pour chaque mois par variété soit McIntosh, Cortland ou Empire devront être compilées sur l'annexe H de cette variété pour les agents autorisés de catégorie « emballeur » visés par la convention de mise en marché avec l'AEPO inc. Il faudra tenir compte de ces nouveaux rabais pour l'établissement du prix vendant. Les frais de mise en marché de 0,25 \$ seront applicables sur ce rabais, selon le nouveau Règlement sur la mise en marché. La période promotionnelle et les pommes pour exportation doivent être complétées sur la même annexe H par variété.

Ceux qui participeront à l'exportation pendant la période **du 5 au 12 novembre, pour ce marché ciblé**, pourront se servir de la nouvelle annexe H par variété : McIntosh, Cortland et Empire qui est jointe au présent document.

**Prochain comité de prix : LUNDI 12 NOVEMBRE 2007 – 13 H 15 (par conférence téléphonique) pour discuter des inventaires de pommes en entrepôt et de suggérer la date d'ouverture des pommes sous atmosphère contrôlée à la Table filière de la pomme.**

**Codaphone : 450 679.0530 poste 8671 ou 450 679.4265**

**Daniel Ruel, agr.  
Directeur général  
Fédération des producteurs de pommes du Québec**

G:\Générale 3\Général\communiqués\2007-2008\com 30-10-07.doc

**FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS DE POMMES DU QUÉBEC**

555, Roland-Therrien, Bureau 365, Longueuil (Québec) J4H 4E7 Tél. (450) 679-0530 Fax : (450) 679-5595

**ANNEXE H - relevé complémentaire période promotionnelle**

Regroupement régional ou agent autorisé	Adresse	Code postal

**A) Détermination du prix moyen de la pomme de variété**

IDENTIFICATION			Quantité minot en sac	Quantité minot en cellule
Semaine débutant le	Nom de l'acheteur	Adresse		

Promotion ciblée pour le marché du Québec annonce en circulaire (sac et cellule) et Opportunité d'affaires pour le marché de l'exportation (sac et cellule)

Quantité en promotion 2 \$		
Quantité en promotion 1 \$		
Exportation 2\$		
Exportation 3\$		
Quantité au prix régulier		

**B) Calcul du prix d'achat moyen de la pomme en SAC**

	Quantité de minots	Prix du minot	\$
Promotion : 2 \$	X		
Promotion : 1 \$	X		
Exportation sac : 2 \$	X		
Exportation sac : 3 \$	X		
Prix régulier	X		
		Achat total	
Total minots	Divisé par le nombre de minots total		
<b>Prix d'achat moyen payé de la pomme de fantaisie</b>			

**C) Calcul du prix d'achat moyen de la pomme en CELLULE**

	Quantité de minots	Prix du minot	\$
Promotion 2 \$	X		
Exportation cellule 2 \$	X		
Prix régulier	X		
		Achat total	
Total minots	Divisé par le nombre de minots total		
<b>Prix d'achat moyen payé de la pomme de fantaisie</b>			

Période du :	au :	Date :
Préparé par :	Tél . :	

**N.B : L'établissement du prix moyen doit se faire par période mensuelle**